



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Boissy-St-Léger (17 345 habitants) est une ville jeune et dynamique, située à 18 kilomètres de Paris et proche de Créteil. Au cœur de la métropole francilienne, au sein du territoire Grand Paris Sud-Est Avenir, elle a su construire un environnement rare, équilibré entre ville et nature, où la forêt représente près de 60% de son territoire. Son patrimoine écologique, naturel, paysagé, culturel et historique offre un cadre de vie privilégié. Très accessible, elle est desservie par plusieurs réseaux de transport ferré (RER A) et routier (N19).

Elle a l'ambition de poursuivre son développement en confortant ses atouts, avec pour objectif une amélioration continue de la qualité des services offerts à ses habitants.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous la responsabilité de la responsable du multi-accueil, vous devez :

- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des jeunes enfants ;
- Aider et accompagner les jeunes enfants dans les activités de la vie quotidienne (repas, jeux, hygiène...)
- Encourager l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie en adaptant l'aménagement de l'espace en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants ;
- Initier des temps d'éveil pour les jeunes enfants ;
- Transmettre les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant tout en respectant le secret professionnel ;
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement ;
- Développer le partenariat en équipe pluridisciplinaire ainsi qu'avec les autres professionnels de la Petite Enfance (réunions, groupes de travail, regroupement...)
- Prendre connaissance et appliquer les protocoles établis par le médecin des EAJE ;
- Respecter les choix culturels des familles.

PROFIL

Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

- Être accueillant(e) et organisé (e) ;
- Rigoureux (se), être à l'écoute de l'enfant ;
- Savoir être discret et respecter le secret professionnel ;
- S'informer régulièrement de l'évolution en matière de Petite Enfance ;
- Être impliqué(e), respectueux (se), disponible, ponctuel(le) et discret(e).
- Contraintes posturales (port des enfants, changements de position fréquente)

INFORMATIONS GENERALES

- Cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture
- Lieu de travail : Multi-Accueil - Maison de l'Enfance et de la Famille
- Type d'emploi : Emploi permanent
- Temps de travail : Temps complet soit 38h par semaine, 25 CA et 18 ARTT.
- Horaires de travail : entre 7h30 et 18h00
- Permis B : pas obligatoire
- Poste à pourvoir : le 1^{er} avril 2023

La Ville de Boissy-Saint-Léger déploie en faveur de son personnel une politique d'action sociale, de valorisation et d'accompagnement des parcours professionnels.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle. Prestations sociales (CNAS : chèques vacances, primes de naissance, mariage, rentrée scolaire, Noël, avantages billetterie, ...). Contrats avantageux à adhésion volontaire pour le maintien de salaire, et pour la mutuelle santé (avec participation financière de 25€ par mois). Télétravail ouvert aux postes éligibles.

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à
recrutement@ville-boissy.fr
ou par courrier

A Monsieur le Maire
7 boulevard Léon-Révillon
94 470 Boissy-St-Léger